

Affichage de l'avis

▼ Synthèse

Mise en concurrence

France: Maintenance de logiciels de technologies de l'information

TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE (TMA) d'un système du CEA dédié à la Gestion Intégrée du Patrimoine des Sites (GIPS)

France, Essonne (FR104) ARPAJON

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Acheteur

Acheteur: CEA CESTA (33)

Adresse électronique: virginie.bily@cea.fr

France, Gironde (FRI12), Le Barp

LOT-0001: Prestations de Tierce Maintenance Applicative d'un système du CEA dédié GIPS

Maintenance de logiciels de technologies de l'information

France, Essonne (FR104) ARPAJON CEDEX

Durée: 68 Mois

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 11/09/2026 - 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

▼ Langues et formats

Langue officielle (PDF signé)

BG CS DA DE EL ES EN ET FI FR GA HR HU IT LT LV MT NL PL PT RO SK SL SV



PDF

BG CS DA DE EL ES EN ET FI FR GA HR HU IT LT LV MT NL PL PT RO SK SL SV

                       

HTML Traduction automatique ⓘ

BG CS DA DE EL ES EN ET FI FR GA HR HU IT LT LV MT NL PL PT RO SK SL SV

514147-2026 - Mise en concurrence

France – Maintenance de logiciels de technologies de l'information – TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE (TMA) d'un système du CEA dédié à la Gestion Intégrée du Patrimoine des Sites (GIPS)

OJ S 141/2026 24/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: CEA CESTA (33)

Adresse électronique: virginie.bily@cea.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE (TMA) d'un système du CEA dédié à la Gestion Intégrée du Patrimoine des Sites (GIPS)

Description: Accord-cadre de prestation de tierce maintenance applicative (TMA) du système informatique dénommé GIPS, dédiée à la gestion du patrimoine mobilier et immobilier des différents sites de la DAM, incluant son maintien en conditions opérationnelles (MCO) et de sécurité (MCS) et permettant ses évolutions. Les prestations principales attendues sont les suivantes : - Management de la prestation; - Maintenance préventive et corrective des applications du système GIPS : maintien en conditions opérationnelles (MCO) et de sécurité (MCS) permettant de garantir le bon fonctionnement de l'application GIPS; - Maintenance technique et évolutive des applications du système GIPS; - Expertise, par exemple : audit de contenu et de l'usage de GIPS, audit de certains traitements et établissement de suggestions, production d'études sur la pérennité des données et fichiers joints dans GIPS; - Formation des salariés CEA utilisateurs de GIPS, exemple : présentation des briques applicatives, des gestes métiers, manipulation du système informatique GIPS, formation sur l'application GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur). La durée totale de l'accord-cadre est de 5 ans et 8 mois, dont 4 mois optionnels de réversibilité entrante et, 3 ans fermes et 2 ans optionnels de phase opérationnelle, et 4 mois de réversibilité sortante optionnels. L'accord-cadre est mono attributaire et ne comporte qu'un seul lot. le montant plafond de l'accord-cadre est fixé à 8 000 000,00 euros HT.

Identifiant de la procédure: f8aab6d5-eec6-49a1-811a-74e7e71febe2

Identifiant interne: B26-03490

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Prestations de réalisation de la tierce maintenance applicative (TMA) du système informatique GIPS (composé de plusieurs applications) dédiée à la gestion du patrimoine mobilier et immobilier des différents sites de la DAM, incluant son maintien en conditions opérationnelles (MCO) et de sécurité (MCS) et permettant ses évolutions. Les prestations principales attendues sont les suivantes : - Management de la prestation; - Maintenance préventive et corrective des applications du système GIPS : maintien en conditions opérationnelles (MCO) et de sécurité (MCS) permettant de garantir le bon fonctionnement de l'application GIPS; - Maintenance technique et évolutive des applications du système GIPS; - Expertise, par exemple : audit de contenu et de l'usage de GIPS, audit de certains traitements et établissement de suggestions, production d'études sur la pérennité des données et fichiers joints dans

GIPS; - Formation des salariés CEA utilisateurs de GIPS, exemple : présentation des briques applicatives, des gestes métiers, manipulation du système informatique GIPS, formation sur l'application GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur).

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Chemin du Ru Bruyères-le-Châtel

Ville: ARPAJON

Code postal: 91297

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires: Le présent avis et les documents de la consultation doivent être retirés sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Il est également possible de s'inscrire sur cette plate-forme afin de répondre de façon électronique en suivant les étapes suivantes, décrites sur le guide d'utilisation en ligne (rubrique Aide): -Se connecter à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> -compléter le formulaire et valider. Ce marché est classé Très Secret (TS) au sens de l'arrêté du 09 août 2021 portant approbation de l'IGI 1300. Les candidats doivent impérativement fournir une habilitation de sécurité indiquée dans le présent avis. Le processus de déroulement de la présente procédure négociée est décrit dans le règlement de consultation (RC). Au terme de la phase de candidature, seuls les candidats admis à soumissionner recevront la lettre d'invitation à soumissionner. Les documents nécessaires à l'élaboration de l'offre technique et financière seront alors communiqués via la plate-forme de dématérialisation, sous réserve de la signature par les candidats du document "engagement du soumissionnaire en matière de protection de l'information restreinte - déclinaison en règles des sécurité informatique". Les informations relatives à la phase offres seront mises en ligne à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>. La date et l'heure limites de réception des offres seront précisées ultérieurement dans la lettre d'invitation à soumissionner. Les offres remises feront l'objet d'une analyse suivant les critères définis au sein du RC. Le CEA retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères définis dans le RC. Les dossiers (candidature puis offre) devront être déposés à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Sources des motifs d'exclusion : Les dispositions des articles L.2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique s'appliquent.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Fausses déclarations, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis ou obtention d'informations confidentielles sur cette procédure:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

État de cessation d'activités:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestations de Tierce Maintenance Applicative d'un système du CEA dédié GIPS

Description: Prestations de tierce maintenance applicative (TMA) du système informatique GIPS (composé de plusieurs applications) dédiée à la gestion du patrimoine mobilier et immobilier des différents sites de la DAM, incluant son maintien en conditions opérationnelles (MCO) et de sécurité (MCS) et permettant ses évolutions. Les prestations principales attendues sont les suivantes : - Management de la prestation; - Maintenance préventive et corrective des applications du système GIPS : maintien en conditions opérationnelles (MCO) et de sécurité (MCS) permettant de garantir le bon fonctionnement de l'application GIPS; - Maintenance technique et évolutive des applications du système GIPS; - Expertise, par exemple : audit de contenu et de l'usage de GIPS, audit de certains traitements et établissement de suggestions, production d'études sur la pérennité des données et fichiers joints dans GIPS; - Formation des salariés CEA utilisateurs de GIPS, exemple : présentation des briques applicatives, des gestes métiers, manipulation du système informatique GIPS, formation sur l'application GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur).

Identifiant interne: B26-03490

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Options:

Description des options: Le présent accord-cadre comporte 3 options : Option n°1 : 4 mois de prestations de prise en charge, Option n°2 : 12 mois d'exécution supplémentaires de TMA (prestation de management et de maintenance préventive et corrective); Option n°3 : 12 mois d'exécution supplémentaires de TMA; Option n°4 : 4 mois de prestations de réversibilité sortante

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Chemin du Ru Bruyères-le-Châtel

Ville: ARPAJON CEDEX

Code postal: 91297

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations objet de l'accord-cadre seront principalement exécutées sur le centre CEA DAM de Bruyères-le-Châtel. Elles pourront éventuellement être exécutées sur les centres DAM suivants : CESTA situé à Le Barp, VALDUC situé à Is-sur-Tille, LE RIPAUT situé à Mons et GRAMAT situé à Gramat.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 68 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 8 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Informations complémentaires de la procédure : La réglementation applicable à la présente procédure est définie par le code de la commande publique et les dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité. Toutefois, s'agissant d'une procédure négociée en deux temps, seul un dossier de candidature est à soumettre à ce stade. En effet, seuls les candidats retenus par le CEA seront invités à remettre une offre technique et financière. 1/CONFIDENTIALITE ET MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE) : 1.1/ Afin de protéger la confidentialité de certaines informations, certains documents de la consultation seront mis à disposition des seuls candidats admis à soumissionner. 1.2/ Documents de Diffusion Restreinte (DR) : Les documents de la consultation contiennent des informations sensibles et font l'objet d'une mention particulière « Diffusion Restreinte », visant à garantir leur confidentialité. Afin de permettre l'envoi de ces documents (en phase offre) sous format informatique via la plateforme PLACE ou via support amovible (Clé USB), les candidats doivent retourner à l'appui de leur candidature le document « Engagement du Soumissionnaire en matière de protection de l'information de diffusion restreinte - déclinaison en règles de sécurité informatique » dûment signé. Dans le cas contraire, les documents sensibles ne pourront pas faire l'objet d'un envoi électronique et seront adressés sous format papier uniquement par courrier suivant les dispositions de l'IGI 1300 du 09.08.2021. 1.3/ Le présent avis, le règlement de consultation, l'engagement du soumissionnaire en matière de protection de l'information DR et la partie du DCE non DR sont à retirer sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. 2/ REMISE DES CANDIDATURES La candidature contient tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet peut être écarté. Les candidatures peuvent être remises par voie électronique ou par courrier. 2.1/ Formalisme pour la remise de la candidature par voie électronique : a) Afin de répondre de façon électronique, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marchespublics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique "aide"). b) Le candidat doit avoir au préalable fait l'acquisition d'un certificat électronique. c) Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prend en compte que la dernière réponse reçue. Les envois précédents ne sont pas ouverts. En conséquence, le candidat prend toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet à chaque réponse dans les délais impartis. 2.2/ Formalisme spécifique à la remise de candidature par courrier : La candidature est établie en 2 exemplaires (1 original et 1 copie) et un exemplaire sur clé USB sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure indique : CEA/DAM DAO/SG/BACO - À l'attention de Virginie BILY – Parc Scientifique et Technologique Laseris 1 - 1 AVENUE DU MEDOC - Bâtiment BEHL - 33114 LE BARP "B26-03490" / NE PAS OUVRIR. L'enveloppe intérieure comporte la mention "B26-03490" et la dénomination sociale du soumissionnaire. La remise de cette double enveloppe se fait : *par courrier recommandé, *ou par envoi coursier. Le pli doit être déposé à l'adresse indiquée ci-dessus (entre 9h et 16h à la réception du centre) *dans le respect de la date et heure de remise des candidatures (telles que définies par le présent avis). En cas de contradictions entre la version papier et la version électronique, la première prévaut.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : Liste et description succincte des critères de sélection: — un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque cotraitant, comprenant entre autres: les caractéristiques de l'entreprise: statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme; un extrait-K-bis ou équivalent; — le Chiffre d'affaires global et le CA concernant les fournitures, services ou travaux objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles; — les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) sous-traitant(s) pour l'exécution de l'accord-cadre, il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : Les critères de sélection des candidats sont les suivants: — l'organisation pressentie pour ce type de prestation, — les moyens matériels, — l'organisation et la qualité (procédures, assurance qualité, certifications ou qualifications en cours de validité), — un dossier précis et détaillé des références (au cours des trois dernières années) de l'entreprise susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu. Devront notamment être précisés: la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du projet, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le projet. Le système GIPS a fait l'objet de développements à façon importants autour des technologies suivantes, pour lesquelles le candidat doit démontrer la maîtrise: — Windows Server /Windows /Linux , — GMAO: EAM (de la société Infor), — GEDT: Meridian Enterprise (de la société Accruent), — SIG: application de cartographie gérée avec: suite Arcgis serveur et desktop (de la société ESRI), FME Desktop serveur et desktop (de la société Safe Software), — Business Object (de la société SAP), — Cognos (de la société Cognos Software), — bases de données Oracle, — bases de données SQL Server, — IIS (de la société Microsoft), — Apache/Tomcat, — interfaçage avec un Workflow W4 (le Workflow proprement dit est hors prestation, mais l'interfaçage par Webservice avec GIPS est compris dans la prestation). Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: CAPACITE ADMINISTRATIVE : - Le formulaire DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalents; - le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent ; Ces formulaires sont disponibles sur le site internet du Ministère de l'économie à l'adresse suivante https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires_de_declaration-du-candidat - la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente; - un extrait K-bis ou équivalent ; les attestations de régularité fiscale et sociale; - l'attestation d'assurance de responsabilité civile et professionnelle ; - un Relevé d'Identité Bancaire ; - soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité signée du directeur de l'entreprise ou de l'officier de sécurité agréé par l'autorité d'habilitation, accompagnée de non changement (fait et droit) éditée de la personne morale candidate, depuis sa dernière habilitation, - soit un dossier complet de demande d'habilitation (pour tout renseignement contacter par courriel l'OS DAM à l'adresse suivante : ceadam.os@cea.fr en lui précisant la référence du dossier suivante : B26-03490). Les mêmes démarches doivent être engagées en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprise (GME) ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit accord-cadre. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché:

Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel l'accord-cadre est attribué : En cas de Groupement Momentané d'Entreprises (GME), le mandataire doit être solidaire de tous les membres du groupement. La convention de groupement conclue entre les membres du GME sera à fournir au stade de l'offre. Toutefois, il est rappelé qu'il n'est pas autorisé à modifier la composition d'un groupement et/ou d'en constituer un nouveau après la date limite de remise des candidatures. Il est permis à une société de faire partie de plusieurs groupements en qualité de cotraitant, en revanche il est interdit à une société d'être mandataire de plusieurs groupements ou mandataire d'un groupement et cotraitant d'autres groupements. Conditions particulières d'exécution du marché : 1ère condition : Ce marché est classé « Très Secret TS » au sens de l'arrêté du 09 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale. Cet accord-cadre donne accès à des informations classifiées intéressant la défense nationale. Il ne nécessite pas la détention d'informations et/ou de supports classifiés « S » par le Titulaire dans ses locaux. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir : - soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité, accompagnée d'une attestation de non changement (fait et droit) éditée par la personne morale candidate, depuis sa dernière habilitation, - soit un dossier complet de demande d'habilitation (pour tout renseignement contacter par courriel l'OS DAM à l'adresse suivante : ceadam.os@cea.fr en lui précisant la référence du dossier suivante B26-03490). Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni ses attestations ou la copie de sa demande dans le délai imparti, le candidat est réputé avoir renoncé à sa demande d'habilitation aux informations classifiées pour le présent marché et donc à sa candidature. 2ème condition : En raison de la teneur de la prestation, il est précisé que le titulaire de l'accord-cadre, objet du présent avis, ne pourra se voir attribuer les marchés, qui, par leur objet, seraient susceptibles de créer une situation de conflit d'intérêts au sens de l'article L2141-10 du code de la commande publique.

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 11/09/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Pour l'attribution de l'accord-cadre, le CEA impose que le groupement momentané d'entreprises soit un groupement solidaire ou, à défaut, groupement conjoint avec solidarité du mandataire.

Arrangement financier: Règlement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le CEA, via le portail Chorus Pro de l'Etat (<https://choruspro.gouv.fr>), sous réserve de l'acceptation préalable par le CEA de la prestation ».

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 10

Justification de la durée de l'accord-cadre: Cf. RC

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Versailles

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CEA CESTA (33)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CEA CESTA (33)

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CEA CESTA (33)

Organisation qui traite les offres: CEA CESTA (33)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: CEA CESTA (33)

Numéro d'enregistrement: 77568501900322

Adresse postale: CS 60001 15 avenue des Sablières

Ville: Le Barp

Code postal: 33114

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

Adresse électronique: virginie.bily@cea.fr

Téléphone: +33 557044000

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement: 17780005900012

Adresse postale: 56 avenue de Saint-Cloud

Ville: VERSAILLES

Code postal: 78011

Subdivision pays (NUTS): Yvelines (FR103)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone: +33 139205400

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 0206309b-30ac-4228-8d05-04fd131e5f9c - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 23/07/2026 13:50:48 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 514147-2026

Numéro de publication au JO S: 141/2026

Date de publication: 24/07/2026